



Paris, le 7 février 2022

« ENJEUX ÉTHIQUES DU VIEILLISSEMENT » L'AVIS 128 DU CCNE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

En mai 2018, le CCNE rendait public l'avis 128 sur les enjeux éthiques du vieillissement. Il faisait le constat que le Grand âge s'accompagne souvent de mise à l'écart, de prise en charge inadaptée, d'une souffrance des personnes âgées et de leurs accompagnants. Il s'interrogeait sur la manière dont notre société devrait prendre en charge la recrudescence des situations de dépendance et de perte d'autonomie, questions certes sociales, médicales, économiques, et éthiques, mais également politiques.

En s'interrogeant sur le sens que nous « devons donner à la concentration des personnes entre elles, dans des établissements dits d'hébergement », le CCNE constatait que l'institutionnalisation des personnes âgées, pour assurer leur sécurité, forme par bien des aspects une forme de négation du vivre ensemble, en dépit d'un investissement incontestable des professionnels de la santé au domicile ou au sein des établissements que le CCNE tient à saluer, dans un contexte extrêmement contraignant. Et pourtant, respect de l'autre et solidarité ne sont-ils pas les deux principes éthiques de toute politique d'accompagnement du vieillissement ? Ce double principe l'amenait à un certain nombre de propositions concrètes favorisant davantage l'inclusion des personnes âgées dans notre société, et une meilleure prise en considération de la singularité et de la vulnérabilité de chaque patient.

A travers son avis 128, le CCNE déclarait « espérer inciter nos concitoyens à une réflexion sur la valeur et le sens que nous souhaitons donner à l'accompagnement de nos aînés, et par là-même nous confronter à notre propre vieillissement ». Il concluait dans son communiqué de presse du 18 mai 2018 qu'« Il serait indigne que le pilier de notre démocratie sanitaire qui entend garantir à tous une égalité d'accès à la santé, entendue comme un « état de bien-être physique, mental et social », ne concerne pas une partie de la population ».

En rappelant l'existence de son avis 128, le CCNE souligne la primauté des principes éthiques fondamentaux en situation d'urgence sanitaire. Dans sa réponse au Ministre des Solidarités et de la Santé du 30 mars 2020 sur le renforcement des mesures de protection dans les EHPAD et USLD, le CCNE appelait d'ailleurs à accélérer la réflexion de tous les acteurs – professionnels, décideurs, familles – et de la société dans son ensemble sur la protection et la bienveillance que nous devons à nos aînés. Les questions de vulnérabilité sont au cœur de la démarche du CCNE qui devrait rendre, en 2022, un avis sur la fin de vie et déployer un groupe de travail sur les populations vulnérables.

Avis 128 : <https://www.ccne-ethique.fr/fr/actualites/avis-ndeg-128-du-15-fevrier-2018-enjeux-ethiques-du-vieillissement-quel-sens-la>